



CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE DROME ARDECHE

Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Conformément à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, et à son décret d'application du 8 janvier 2019, la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche publie pour la première fois son index égalité professionnelle, entre les femmes et les hommes.

Au 1er mars 2019, et sur la base de l'exercice 2018, l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche est de **83 points sur 100**.

Cet index est calculé sur la base de 5 indicateurs :

- l'écart de rémunération femmes-hommes
- l'écart de répartition des augmentations individuelles
- l'écart de répartition des promotions
- le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité
- le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations).

En deçà de 75 points, l'entreprise est tenue de mettre en place des mesures de correction.